|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **DÉLÉGUÉS DES MINISTRES** | Documents d'information | **CM/Inf(2022)22** | 4 novembre 2022 [[1]](#footnote-1) |

|  |
| --- |
| **Bilan de la Présidence irlandaise**  **du Comité des Ministres du Conseil de l’Europe**  **(20 mai – 9 novembre 2022)** |

**Introduction**

L’Irlande a pris la présidence du Comité des Ministres du Conseil de l’Europe (pour la septième fois) à Turin, le 20 mai 2022. Ce mandat a débuté à un moment critique dans l’histoire de l’institution, qui célèbre ses 73 années d’existence, alors que le Conseil cherchait à faire face aux conséquences immédiates de la guerre en Ukraine et à s’adapter à l’exclusion de la Russie, tout en continuant à s’attaquer au recul de la démocratie et à relever les défis qui se posent en matière de droits de l’homme sur l’ensemble du continent.

Grâce au soutien déterminé de la Secrétaire générale, de la Cour européenne des droits de l’homme, du Président de l’Assemblée parlementaire (APCE), des agents du Secrétariat, d’autres institutions clés du Conseil, des partenaires de la société civile et du secteur de la culture, 65 événements ont été organisés pendant le semestre de la présidence irlandaise. Outre 44 conférences, séminaires et tables rondes consacrés à des questions politiques tenus à Strasbourg, en Irlande et dans toute l’Europe, la présidence a orchestré 21 événements culturels à Strasbourg, favorisant ainsi les échanges entre les délégations ainsi qu’avec la ville de Strasbourg, après les perturbations provoquées par la pandémie de covid-19.

Tout au long de son mandat, la présidence a contribué à l’avancement des travaux des Délégués du Comité des Ministres (CM), notamment en associant la société civile, le monde universitaire et les partenaires internationaux aux travaux consacrés à des thèmes prioritaires, comme la promotion et la protection des droits des personnes LGBTIQ+, l’approfondissement des relations du Conseil avec l’Union européenne, la protection de la sécurité des journalistes et de la liberté des médias, la promotion de la question des droits de l’homme et l’environnement, l’engagement d’un dialogue régulier avec les forces démocratiques du Bélarus et le renforcement de l’appui politique pour faire en sorte que les responsables de l’agression russe contre l’Ukraine doivent répondre de leurs actes.

La présidence s’est également efforcée d’améliorer la communication du Comité des Ministres en publiant des déclarations conjointes avec la Secrétaire Générale, Marija Pejčinović Burić et le Président Tiny Kox et en tenant des conférences de presse régulières pour présenter en détail les travaux du Comité aux médias internationaux.

Dans la poursuite de ces efforts, la présidence a bénéficié d’un soutien exceptionnel de la part du Secrétariat du Conseil, de l’APCE, du CPLRE, de la Cour européenne des droits de l’homme, de la Commissaire aux droits de l’homme et de bien d’autres encore. Selon un proverbe irlandais, « Ní neart go cur le chéile », « Ensemble, nous sommes plus forts ». Forte de l’expérience acquise dans le cadre de sa présidence, l’Irlande est en mesure d’affirmer que le Conseil de l’Europe est incontestablement plus fort lorsque ses institutions phares travaillent en étroite collaboration.

La présidence irlandaise s’était donnée comme objectif principal de réaffirmer, en travaillant en collaboration avec nos partenaires, ce que le Président de l’Irlande Michael D. Higgins, a qualifié de « conscience pour l’Europe ». Dans ce cadre, la présidence a fait progresser les initiatives sous trois domaines thématiques :

1. **Nos libertés fondatrices - Renforcer les droits de l’homme et la protection des civils en Europe**
2. **« Écoutez nos voix » – Promouvoir la démocratie participative et l’engagement des jeunes**
3. **« Fáilte » – Promouvoir une Europe de l’accueil, de l’inclusion et de la diversité**

Le présent rapport expose les initiatives prises au cours de la présidence irlandaise dans chacun de ces domaines thématiques.

# Nos libertés fondatrices - Renforcer les droits de l’homme et la protection des civils en Europe

Une thématique centrale du mandat 2020-2022 de l’Irlande au Conseil de sécurité de l’ONU, le renforcement des droits humains fondamentaux et de la protection des civils a toujours été au cœur de la politique étrangère irlandaise. Toutefois, cette question revêt cette année une urgence nouvelle et accrue, à la suite de l’invasion de l’Ukraine par la Russie.

## Agression de l’Ukraine par la Russie

La présidence a accordé une attention particulière au soutien à apporter à l’Ukraine et aux Ukrainiens déplacés par le conflit.

Le 30 juin, le Comité des Ministres a pris plusieurs décisions concernant les modalités de participation de la Fédération de Russie aux **conventions ouvertes**, invitant chaque organe représentant toutes les Parties aux traités auxquels la Fédération de Russie demeure Partie à décider de ces modalités dès que possible et au plus tard à la fin du mois de novembre 2022. Le Comité des Ministres a également convenu, le 13 juillet, de la perte des droits de participation de la Fédération de Russie et du Bélarus aux travaux intergouvernementaux du Comité ad hoc européen pour l’Agence mondiale antidopage (CAHAMA).

Les 7 et 8 juillet, la présidence a accueilli à Dublin la réunion commune annuelle de la **Banque de développement du Conseil de l’Europe**. En tant que présidence, l’Irlande a obtenu un accord visant à accélérer l’adhésion de l’Ukraine à la Banque, ce qui permettra à l’institution de jouer un rôle important dans la reconstruction des infrastructures sociales et judiciaires du pays. Lors de cette même réunion, la présidence a décidé de l’établissement d’un nouveau fonds fiduciaire pour l’Ukraine à la Banque, auquel elle a contribué à hauteur d’un million d’euros, et qui s’inscrit dans le cadre d’une série de mesures plus vaste visant à aider les Ukrainiens déplacés par le conflit.

En septembre, l’Irlande a présidé plusieurs réunions portant sur la nécessité de faire en sorte que les responsables de la guerre d’agression en Ukraine aient à **répondre de leurs actes**. Le 12 septembre, un événement parallèle – « Assurer la cohérence de la responsabilité de l’agression russe contre l’Ukraine » - a été organisé sous les auspices de la présidence durant lequel sont intervenus le vice-ministre ukrainien de la Justice, le président de la Cour suprême d’Ukraine et le procureur général d’Ukraine. Le 15 septembre, le Comité des Ministres a adopté une décision soulignant la nécessité urgente de mettre en place un système complet de responsabilité pour les violations graves du droit international résultant de l’agression russe contre l’Ukraine, afin d’éviter l’impunité et de prévenir de nouvelles violations. Il a également pris note avec intérêt des propositions ukrainiennes visant à établir un tribunal spécial ad hoc pour le crime d’agression contre l’Ukraine et un mécanisme international complet d’indemnisation, y compris, dans un premier temps, un registre international des dommages.

Le 30 septembre, Simon Coveney, ministre irlandais des Affaires étrangères et Président du Comité des Ministres, Tiny Kox, Président de l’Assemblée parlementaire, et Marija Pejčinović Burić, Secrétaire Générale du Conseil de l’Europe, ont fait une **déclaration commune** dans laquelle ils condamnent avec fermeté la décision de la Fédération de Russie de procéder à l’annexion illégale des territoires qu’elle occupe actuellement en Ukraine.

Le 5 octobre, les Délégués des Ministres ont pris une série de décisions relatives aux modalités de participation du **Bélarus** aux conventions ouvertes, invitant chaque organe à décider de ces modalités au plus tard à la fin du mois de décembre 2022. Les Délégués ont également chargé le Groupe de rapporteurs sur la démocratie (GR-DEM) de préparer des priorités de coopération avec la société civile, les médias indépendants et les défenseurs des droits humains en Russie et au Bélarus, qui pourront être mises en œuvre en 2023.

## Soutien à la Cour européenne des droits de l’homme

La présidence irlandaise a mis en exergue le rôle central de la Cour européenne des droits de l’homme et s’est efforcée de soutenir les travaux de la Cour en ces temps difficiles, afin de veiller à ce que toute personne relevant de la juridiction des États membres continue de bénéficier des garanties et des protections prévues par la Convention européenne des droits de l’homme.

La Cour a bénéficié d’une attention prioritaire lors des visites de haut niveau au Conseil de l’Europe. Le Président irlandais Michael D. Higgins, le Premier ministre (Taoiseach) Micheál Martin, le ministre des Affaires étrangères et Président du Comité des Ministres Simon Coveney et le ministre d’État aux Affaires européennes Thomas Byrne se sont tous rendus à la Cour pendant la présidence.

Le 11 juillet, le ministre Simon Coveney, la Secrétaire Générale Marija Pejčinović Burić et le Président Tiny Kox ont fait une **déclaration commune** dans laquelle ils se sont félicités de l’arrêt de la Cour européenne des droits de l’homme dans l’affaire *Kavala c. Türkiye* et ont renouvelé leur appel à la libération immédiate de M. Kavala. Le 13 juillet, les Délégués des Ministres ont pris note de l’arrêt rendu, ont exhorté les autorités à veiller à ce que M. Kavala soit immédiatement libéré et ont invité le Secrétariat à procéder à une analyse détaillée de l’arrêt de Grande Chambre pour examen lors de la prochaine réunion « Droits de l’homme » en septembre. Le 1eseptembre, le ministre d’État Thomas Byrne a rencontré le vice-ministre turc des Affaires étrangères, Faruk Kaymakci, pour évoquer la situation de M. Kavala et souligner l’importance que le Comité des Ministres attache à la mise en œuvre pleine et entière des arrêts de la Cour. Lors de leur réunion « Droits de l’homme », tenue du 20 au 22 septembre, les Délégués ont examiné l’arrêt Kavala rendu en vertu de l’article 46§4 de la Convention, sur la base d’une analyse détaillée fournie par le Secrétariat. Le Comité des Ministres a appelé tous les États membres, la Secrétaire Générale ainsi que les autres organes pertinents du Conseil de l’Europe et les États observateurs à intensifier leurs contacts à haut niveau avec la Türkiye. Il a également encouragé la présidence à considérer de nouvelles mesures pour assurer une surveillance appropriée de cette affaire. Le 22 septembre, le ministre Simon Coveney a rencontré son homologue turc, le ministre des Affaires étrangères Mevlüt Çavuşoğlu, pour évoquer la détention de M. Kavala. A cette occasion, il a souligné une fois encore l’obligation qui incombe à toutes les Parties contractantes à la Convention de se conformer aux arrêts rendus par la Cour européenne des droits de l’homme. En réponse à la décision prise par les Délégués des Ministres lors de la réunion « Droits de l’homme », la présidence a pris l’initiative, le 16 octobre, de créer un groupe de liaison afin d’assurer une surveillance appropriée de cette affaire.

Le 1e septembre, la Conférence intitulée « Lever les zones d’ombre : l’application effective de la Convention européenne des droits de l’homme dans les **zones de conflit** en Europe » s’est tenue au Centre irlandais des droits de l’homme de l’université de Galway. Au cours de cette conférence, les délégués ont réfléchi aux moyens d’assurer la protection sur le continent des droits humains des personnes dans les régions en proie à des conflits persistants ou dont la souveraineté est contestée.

Le 20 octobre, le Président de la Cour européenne des droits de l’homme, le juge Robert Spano, et la nouvelle Présidente élue, la juge Síofra O’Leary, ont conduit une **délégation** composée des vice-présidents et des présidents de section de la Cour qui s’est rendue à Dublin pour participer à des tables rondes avec les juges de la Cour suprême d’Irlande, sous la direction du président de la Cour suprême Donal O’Donnell. Des membres des deux Cours ont pris la parole lors d’une conférence publique organisée à l’université de la ville de Dublin, intitulée « Les droits de l’homme à l’heure du changement », au cours de laquelle le ministre irlandais de l’Enfance, de l’Égalité, du Handicap, de l’Intégration et de la Jeunesse, Roderic O’Gorman, a présenté une traduction de la Convention européenne des droits de l’homme en langue irlandaise.

## Protection des défenseurs des droits humains

Les 24 et 25 octobre, la présidence a accueilli la Commissaire Dunja Mijatović à Dublin, à l’occasion d’une table ronde réunissant 40 des principaux défenseurs des droits humains du continent. La Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la situation des défenseurs et défenseuses des droits humains, Mary Lawlor, a participé à la table ronde et est intervenue avec la Commissaire lors de la plateforme annuelle de Dublin organisée par Front Line Defenders, plus tard dans la même semaine.

## Lutte contre la violence domestique, sexuelle et fondée sur le genre

Les 29 et 30 septembre, la ministre de la Justice Helen McEntee a présidé une **conférence ministérielle** organisée à Dublin sur le thème de la lutte contre la violence domestique, sexuelle et fondée sur le genre, intitulée « *Pas d’espace sûr » – mesures de prévention intégrées pour mettre fin à la violence domestique, sexuelle et fondée sur le genre.* Les ministres se sont réunis pour réaffirmer leur soutien à la Convention sur la prévention et la lutte contre la violence à l’égard des femmes et la violence domestique (Convention d’Istanbul) et se sont engagés, dans le cadre d’une nouvelle déclaration de Dublin, à déployer de nouveaux efforts pour lutter concrètement contre la violence à l’égard des femmes et des filles sur l’ensemble du continent. Trente-huit États membres ont souscrit à cette déclaration qui met en avant l’engagement des États au plus haut niveau à promouvoir activement une culture institutionnelle et politique qui rejette la discrimination et la violence fondées sur le genre, le sexisme, les stéréotypes de genre et les rapports de force fondés sur le genre dans les sphères publique et privée. Cette déclaration s’inscrit dans le prolongement du soutien à la prévention et à la lutte contre la violence à l’égard des femmes et la violence domestique prévu dans les décisions ministérielles de Turin.

Le 5 octobre, les Délégués des Ministres ont tenu un échange de vues avec la présidente du Groupe d’experts sur la lutte contre la violence à l’égard des femmes et la violence domestique (**GREVIO**), Iris Luarasi. Ils ont également entendu un message vidéo de la ministre Helene McEntee, qui résumait les décisions adoptées lors de la réunion ministérielle de Dublin.

## État de droit et coopération judiciaire

Le 30 juin, le ministre d’État Thomas Byrne a ouvert la conférence annuelle du programme européen de **formation aux droits de l’homme pour les professionnels du droit** (HELP), saluant ce programme qui fait véritablement progresser la protection des droits de l’homme sur tout le continent en renforçant la capacité des juges, des avocats et des procureurs à appliquer les normes européennes des droits de l’homme dans leur travail quotidien en tant que professionnels du droit.

Le 15 septembre, un échange de vues a eu lieu avec le président du **Conseil consultatif de procureurs européens** (CCPE), Antonio Vercher Noguera, tandis que le 5 octobre, les Délégués ont pris note du rapport d’activité 2021 de la **Commission européenne pour l’efficacité de la justice** (CEPEJ) et de son rapport d’évaluation des systèmes judiciaires européens (édition 2022).

# « Écoutez nos voix » – Promouvoir la démocratie participative et l’engagement des jeunes

Outre les violations des droits découlant de la guerre en Ukraine, le recul de la démocratie sur le continent est l'un des principaux défis auxquels le Conseil de l'Europe est confronté aujourd'hui. En s'appuyant sur l'attention accordée à la jeunesse dans les décisions ministérielles de Turin, et en travaillant avec le Secrétariat, l'APCE et d'autres, la présidence a lancé une série de projets destinés à remédier au déclin démocratique, à promouvoir la démocratie participative et à renforcer l'engagement des jeunes dans le processus démocratique. Ces projets mettent particulièrement l'accent sur la valeur de l'éducation civique à tous les niveaux.

## Démocratie participative

Du 23 au 25 mai, le ministre de l’Enfance, de l’Égalité, du Handicap, de l’Intégration et de la Jeunesse, Roderic O’Gorman, a organisé une conférence sur les moyens de favoriser **la participation des enfants à la vie démocratique et politique**, qui s’est tenue au University College de Cork. Le ministre a également accueilli une conférence intergouvernementale sur **le respect de l'intérêt supérieur de l'enfant dans le droit de la famille** à Farmleigh (Dublin), du 3 au 5 octobre, alors que l'Irlande s'emploie à faire progresser la mise en œuvre de la stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027), lancée récemment.

La présidence a également parrainé la **Semaine d'action de la jeunesse pour la démocratie**, qui s'est tenue du 28 juin au 1er juillet à Strasbourg. Elle a réuni 450 participants de toute l’Europe, qui ont lancé un appel à l'action en 50 points, faisant écho aux 50 ans du secteur jeunesse du Conseil de l'Europe. L’appel s'articule autour des quatre grands thèmes de la Semaine d'action de la jeunesse : revitalisation de la démocratie et accès aux droits ; participation significative des jeunes ; transition numérique ; et consolidation de la paix.

Le soutien aux militants démocratiques et à la société civile dans les États où la démocratie est sous pression ou activement réprimée a été une priorité majeure de la présidence. Le 13 juillet, le Comité des Ministres a pris note du rapport d’activité annuel pour 2021 de la Commission européenne pour la démocratie par le droit (la **Commission de Venise**) et a approuvé le Code de bonne conduite en matière référendaire révisé, adopté par la Commission. Le 7 septembre, les Délégués ont eu un échange de vues avec Claire Bazy Malaurie, Présidente de la Commission de Venise. Le 13 septembre, en collaboration avec la Commission de Venise et l’OSCE, la présidence a convoqué à Strasbourg une conférence de haut niveau sur les moyens d’élaborer des normes européennes plus solides en matière de liberté d’association, destinées à soutenir la société civile en tant que pierre angulaire de la démocratie libérale.

Le 7 novembre, Simon Coveney s’est adressé au **Forum mondial de la démocratie**, qui a mis l’accent sur l’expérience irlandaise des assemblées de citoyens. Parmi les autres intervenants irlandais figurait le Secrétaire général de la Commission électorale irlandaise, Art O’Leary.

## Éducation à la démocratie

Du 15 au 17 juin, l’université de la ville de Dublin a accueilli le **Forum mondial sur la mission démocratique de l'enseignement supérieur**. Près de 200 responsables de l'enseignement supérieur de 40 États se sont réunis pour réfléchir à ce que leurs établissements devraient faire pour rendre la société plus démocratique et plus durable. Le ministre de l’Enseignement supérieur, Simon Harris, le ministre des Affaires européennes, Thomas Byrne, et de hauts fonctionnaires du Conseil de l'Europe se sont adressés aux participants du Forum.

Le 13 juillet, le Comité des Ministres a adopté une recommandation sur la lutte contre **la fraude dans l’éducation**. Cette recommandation, qui est le fruit de quatre ans de travaux réalisés dans le cadre de la plateforme ETINED du Conseil de l'Europe sur l’éthique, l’intégrité et la transparence dans l’éducation, répond à la nécessité d’une approche européenne commune dans ce domaine.

Consciente de l'importance d'une compréhension nuancée de l'histoire dans la promotion d'une démocratie inclusive, la présidence s'est associée à l'**Observatoire de l'enseignement de l'histoire en Europe** pour réunir des spécialistes de l'enseignement de l'histoire de tout le continent à l’occasion d’un séminaire intitulé « Centenaire de la guerre civile irlandaise : une étude de cas pour l’Europe », qui s’est tenu le 4 octobre.

Le ministre du Développement, Aid Colm Brophy, a accueilli le **Congrès européen sur l’éducation à la citoyenneté mondiale**, qui s’est déroulé au Château de Dublin les 3 et 4 novembre. À cette occasion, les États ont adopté une nouvelle Déclaration européenne sur l’éducation à la citoyenneté mondiale, dans laquelle ils s’engagent à investir dans des domaines comme l’éducation au développement durable, au rôle de citoyen du monde et aux droits humains.

## Liberté d’expression

S'appuyant sur les décisions ministérielles de Turin concernant sur la liberté d'expression, le droit à l'information et la lutte contre la discrimination et contre le discours de haine, la présidence a organisé, le 28 septembre, un échange de vues informel sur **la sécurité des journalistes et la liberté des médias en Europe**. Les discussions ont porté sur trois thèmes : la sécurité des journalistes et la liberté des médias en Europe, la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine et la liberté de la presse, et les menaces en ligne visant le journalisme. Parmi les intervenants figuraient le Secrétaire général de la Fédération européenne des journalistes, le Directeur de la Fondation « Justice for Journalists », le responsable de la Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, et un universitaire de premier plan dans ce domaine, Tarlach McGonagle, de l'université de Leyde.

Le 30 juin, les Délégués ont chargé le Comité sur **l'intelligence artificielle** de progresser rapidement dans l'élaboration d'un instrument juridiquement contraignant sur l'intelligence artificielle, ouvert à la participation des États non-membres, qui soit fondé sur les normes du Conseil de l'Europe mais qui prenne aussi en compte les autres cadres juridiques internationaux pertinents, déjà établis ou en cours d'élaboration.

## Démocratie locale

Avec le soutien de l'Association des collectivités locales irlandaises, la présidence a organisé une série d'événements destinés à souligner l'importance de **l'engagement politique local** pour une démocratie effective.

L’Association, qui a tenu une réunion avec le **Bureau du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux** dans le Kerry en juin, a consacré sa conférence annuelle (qui a eu lieu dans le Meath à la mi-septembre) au travail du Conseil de l'Europe.

Le ministre des Collectivités locales, Peter Burke, et la maire de Dublin, Caroline Conroy, se sont tous deux adressés au **Congrès** le 25 octobre.

## Dialogue structuré avec les forces d'opposition démocratiques du Bélarus

Le 6 juillet, la présidence a organisé un échange de vues avec **Sviatlana Tsikhanouskaya**, cheffe des forces d’opposition démocratiques du Bélarus. À cette occasion, Mme Tsikhanouskaya a appelé à la mise en place d’un dialogue structuré pour institutionnaliser les relations des forces démocratiques et de la société civile bélarusses avec le Conseil de l'Europe.

Le 7 septembre, le Comité des Ministres a accepté de tenir des échanges réguliers avec Mme Tsikhanouskaya et d’autres représentants des forces d’opposition démocratiques du Bélarus, à la suite de l’échange de vues fructueux du 6 juillet. Le Comité des Ministres a invité la Secrétaire Générale à créer un « **Groupe de contact** » au Conseil de l’Europe, en coopération avec des représentants des forces démocratiques et de la société civile bélarusses. Le Groupe rendra compte régulièrement au Comité de ses activités.

**« Fáilte » – Promouvoir une Europe de l’accueil, de l’inclusion et de la diversité**

Fonction essentielle du Conseil de l’Europe, la protection des libertés fondamentales des minorités et des groupes vulnérables sur tout le continent a pris une importance encore plus grande à la suite de l’invasion de l’Ukraine par la Russie et de la crise des réfugiés qu’elle a déclenchée.

## Circulation des personnes

Le 13 juillet, les Délégués ont eu un échange de vues avec la Représentante spéciale de la Secrétaire Générale sur les migrations et les réfugiés, **Leyla Kayacik,** sur les rapports de ses visites d'information en République slovaque (2-4 mai 2022) et en République tchèque (4-6 mai 2022), et le 27 septembre sur les rapports de ses visites d'information en Pologne (30 mai - 3 juin 2022) et en République de Moldova (13-14 juin 2022).

Le 13 juillet également, les Délégués ont eu un échange de vues avec Helga Gayer, Présidente du **Groupe d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains** (GRETA).

Le 27 septembre, le Comité des Ministres a adopté une série de lignes directrices visant à aider les États membres dans leurs efforts pour se conformer à leurs obligations de garantir à toute personne relevant de leur juridiction les droits et libertés définis dans la Convention européenne des droits de l'homme, ainsi que la Recommandation sur la prévention et la lutte contre la **traite** des êtres humains à des fins d'exploitation par le travail.

## Protection des droits des personnes LGBTIQ+

La protection des droits des personnes LGBTIQ+ et la sensibilisation aux défis croissants auxquels est confrontée la **communauté des personnes LGBTIQ+** à travers l'Europe étaient des priorités essentielles de la présidence.

Le 9 juin, dans le cadre du mois des fiertés, la présidence a organisé une projection du film ***« Queen of Ireland »***, en présence du réalisateur Conor Horgan, et a dirigé des discussions sur le sujet avec des responsables de la ville de Strasbourg et des membres de la communauté diplomatique.

Le 15 juin, le Comité des Ministres a tenu son tout premier **échange thématique** sur la non-discrimination des personnes LGBTIQ+, avec la participation d'intervenants de l' IGLYO (International LGBTQI+ Youth & Student Organisation) et de l'ONG Insight.

Le 6 juillet, les Délégués ont pris note du premier rapport thématique d'examen de la mise en œuvre de la Recommandation du Comité des Ministres sur des mesures visant à **combattre la discrimination** fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, en se concentrant sur la reconnaissance juridique de l’identité de genre qui est au cœur de la Recommandation.

Le Président du Comité des Ministres, Simon Coveney, a fait une déclaration le 1er septembre encourageant les autorités serbes à soutenir et faciliter une **EuroPride** pacifique et sécurisée. L'ambassadrice Breifne O'Reilly a ensuite pris la parole en ligne lors de l'EuroPride de Belgrade.

Le 27 octobre, l'Irlande a accueilli une **table ronde européenne** GT-ADI-SOGI **sur le thème « Droit à la vie, à la sécurité et à la protection contre la violence: combattre les crimes de haine contre les personnes LGBTI en Europe »**, qui a réuni des militants et des décideurs politiques de tout le continent. Lors de l'ouverture de la rencontre, le ministre de l'Enfance, de l'Égalité, du Handicap, de l'Intégration et de la Jeunesse, Roderic O'Gorman, a annoncé l'adoption d'une nouvelle législation nationale pour lutter contre les crimes et le discours de haine. Le genre, y compris l'expression et l'identité de genre, fait partie d'une liste de caractéristiques protégées qui englobe également la race, la couleur, la nationalité, la religion et l'orientation sexuelle.

## Lutte contre la haine

Le 7 juin, la présidence a organisé un séminaire d’experts sur la Recommandation de politique générale de la Commission européenne contre le racisme et l’intolérance (ECRI) sur **la prévention et la lutte contre le racisme et la discrimination envers les musulmans**, auquel ont participé l’ECRI, l’OSCE et l’Organisation de la coopération islamique. Plus tard dans le mois, les Délégués ont eu un échange de vues avec la Présidente de l**'ECRI,** Maria Daniella Marouda.

Une réunion informelle des Députés s'est tenue le 18 octobre sur les stratégies de promotion de la tolérance et de lutte contre la haine, avec un accent particulier sur l'**antisémitisme**. Cette réunion faisait suite à l'adoption par le Comité des Ministres de la Recommandation relative à la transmission de la mémoire de la Shoah et à la prévention des crimes contre l’humanité.

## Droits humains et environnement

S'appuyant sur l'inclusion de cette question dans les décisions ministérielles prises à Turin, la présidence irlandaise a accueilli le 6 octobre une **réunion informelle du Comité des Ministres** sur le thème **des** **droits humains et de l'environnement**. Cette réunion a rassemblé une série d'experts et de fonctionnaires du Conseil de l’Europe, ainsi que des acteurs de la société civile pour discuter de l'étude de faisabilité imminente d'un protocole additionnel à la Convention européenne des droits de l’homme sur le droit à un environnement sain. Cette réunion faisait suite à l'adoption d'une Recommandation sur les droits de l'homme et la protection de l'environnement par le Comité des Ministres, le 27 septembre,.

## Roms et Gens du voyage

Le 2 août, la présidence a participé aux cérémonies organisées à Strasbourg pour commémorer **l’Holocauste des Roms** perpétré il y a 78 ans.

L'Irlande a accueilli une réunion du Comité d'experts du Conseil de l’Europe sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage (**ADI ROM**) à Galway les 14 et 15 septembre et a pris des dispositions pour que des experts nationaux et des hauts fonctionnaires de l’Organisation participent ensuite à une conférence « Irish Travellers /Mincéirs et l'État de 1922 à 2022 : la lutte pour l’égalité », organisée par l'Université de Galway les 16 et 17 septembre.

## Minorités nationales

Les Délégués ont tenu un échange de vues le 27 septembre avec Mikko Puumalainen, Président par intérim du Comité consultatif de la Convention-cadre pour la **protection des minorités nationales**, et ont pris note du 13e rapport d'activité du Comité consultatif.

**Questions émergentes**

Tout en œuvrant sur ses trois priorités, la présidence a également pris des mesures concernant un certain nombre de questions soulevées au cours de son mandat de six mois.

## Un quatrième sommet des chefs d'État et de gouvernement

Dans les décisions qu’il a prises à Turin, le Comité des Ministres « invitait ses Délégués à examiner l'opportunité d'un quatrième Sommet des chefs d'État et de gouvernement du Conseil de l'Europe ». Le Président du Comité des Ministres, Simon Coveney, a fermement soutenu cette initiative et était déterminé à faire progresser l'organisation d'un quatrième Sommet pendant son mandat.

Simon Coveney, lors de son discours devant l'APCE le 21 juin, et Thomas Byrne, le ministre aux Affaires européennes, lors de son discours devant le Comité des Ministres le 30 juin, ont tous deux appelé le Conseil de l'Europe à convoquer d'urgence un quatrième Sommet des chefs d'État et de gouvernement, en demandant « si ce n'est pas maintenant, alors quand ? ».

Le 11 juillet, la présidence a salué la nomination par la Secrétaire Générale du Conseil de l’Europe, Marija Pejčinović Burić, d'un nouveau groupe de réflexion de haut niveau chargé de donner des conseils sur le rôle futur du Conseil de l'Europe. L'ancienne présidente d'Irlande, Mary Robinson, a été nommée présidente du groupe dont faisaient également partie Evangelos Venizelos (rapporteur), Josep Dallerès Codina, Federica Mogherini, Iveta Radičová, Bernard Cazeneuve et Ine Søreide. Le 5 octobre, la présidence a publié le rapport du groupe, qui présente trente recommandations clés dans cinq domaines thématiques. Le rapport, véritable plan directeur pour un renouveau institutionnel, appelle à un engagement politique accru avec le Conseil de l’Europe, à un redoublement des investissements dans les domaines de compétence essentiels de l’Organisation (la promotion de la démocratie, des droits de l'homme et de l'État de droit) et à une coopération paneuropéenne renforcée, en particulier avec l'UE et les Nations unies.

Le 13 juillet, la présidence du Comité des Ministres a proposé la formation d'un groupe de travail ad hoc sur un quatrième Sommet des chefs d'État et de gouvernement du Conseil de l'Europe qui, le 7 septembre, a été formellement placé sous la présidence de l’Islande. Le 7 novembre, le Comité des Ministres a pris la décision historique de tenir un quatrième Sommet durant la présidence islandaise.

## Coopération renforcée avec l'UE et les Nations Unies

La présidence s’est engagée à développer les relations entre le Conseil de l’Europe et les principaux partenaires internationaux, en particulier l’UE et l’ONU.

Le 6 juillet, la présidence du Comité des Ministres a organisé un échange de vues avec le directeur de l’Agence des droits fondamentaux de l’Union européenne (FRA), Michael O’Flaherty, sur les violations des droits de l’homme en Europe et les complémentarités entre la FRA et le Conseil de l’Europe.

Les Délégués ont eu un échange de vues avec le Représentant spécial de l'Union européenne pour les droits de l'homme, Eamon Gilmore, le 7 septembre, au cours duquel celui-ci a décrit le Conseil de l'Europe comme le « premier partenaire évident » de l'Union européenne, car « tous deux sont animés d’une même vision et de la même ambition d'assurer la paix ».

Le 18 octobre, la présidence du Comité des Ministres a invité le Haut-Représentant des Nations Unies, Miguel Ángel Moratinos, à prononcer une allocution lors de la réunion informelle sur les « stratégies de promotion de la tolérance et de lutte contre la haine ». À cette occasion, il a appelé les entreprises technologiques à définir de nouveaux modèles commerciaux permettant de combattre le discours de haine en ligne sans porter atteinte aux droits humains fondamentaux.

Le 19 octobre, le Comité des Ministres a eu un échange de vues avec le Commissaire européen au voisinage et à l'élargissement, Olivér Várhelyi, qui a souligné les interdépendances entre les pays candidats à l'adhésion et les pays du Partenariat oriental.

Les Délégués députés ont également adopté le 19 octobre un projet de résolution biannuelle de coopération avec l'ONU, qui forme le cadre de la coopération et de son développement dans des domaines tels que la protection des droits humains, la lutte contre le racisme, la discrimination, la xénophobie et l'intolérance, la protection des minorités, la prévention de la torture, la lutte contre la traite des êtres humains et la violence à l'égard des femmes, ainsi que la protection et la promotion des droits des enfants. Après accord, le projet de résolution a été transmis à la représentation permanente de l'Irlande auprès des Nations Unies à New York, qui prendra les mesures nécessaires en coordination avec la présidence islandaise.

## Demande d'adhésion du Kosovo[[2]](#footnote-2) au Conseil de l'Europe

Le 12 mai 2022, une semaine avant que l'Irlande ne prenne la présidence du Comité des Ministres, le Kosovo\* a présenté une demande d'adhésion au Conseil de l'Europe. L'Irlande était déterminée durant son mandat à examiner cette demande de manière appropriée et équilibrée, dans le respect des points de vue des États membres. Dès le début, la Présidence a communiqué sur les mesures qu’elle entendait prendre pour éclairer la discussion avant de franchir d’autres étapes.

L'Irlande s'est engagée à pratiquer une politique de « porte ouverte » pour toute partie prenante souhaitant discuter de la question durant son mandat. La présidence a également consulté régulièrement les partenaires menant le dialogue entre Belgrade et Pristina et le processus de Berlin, avant de convenir des prochaines mesures à prendre lors du Comité des Ministres.

En juillet, la présidence a sollicité un avis juridique au jurisconsulte du Conseil de l'Europe sur des questions liées au processus d'adhésion. Cet avis a été donné et partagé avec les États membres le 5 septembre.

Le 14 septembre, les Délégués ont eu un échange de vues avec Miroslav Lajčák, Représentant spécial de l'UE pour le dialogue Belgrade-Pristina et d'autres questions régionales dans les Balkans occidentaux. M. Lajčák a évoqué les défis dans la région et déclaré que la guerre en Ukraine démontre que « nous avons plus que jamais besoin de paix, de stabilité et de réconciliation en Europe ».

Le 27 septembre, le Président a informé les Délégués de deux discussions tenues récemment au Bureau sur la demande d'adhésion en suspens. Un certain nombre d'États membres ont répondu à l’information communiquée, ce qui a permis au Président de prendre connaissance de leurs points de vue.

Le 19 octobre, un échange de vues s’est tenu avec la Commissaire aux droits de l'homme, Dunja Mijatović, au cours duquel elle a présenté son mémorandum sur les droits de l'homme au Kosovo\*. La Commissaire aux droits de l’homme a exposé dans les grandes lignes sa mission du 30 mai au 3 juin, qui fait partie de son travail de suivi régulier, et a souligné la nécessité d’exécuter les arrêts de la Cour européenne des droits de l’homme.

## Communication et sensibilisation

La communication au sujet des travaux du Comité des Ministres est une question de plus en plus importante, car le Conseil de l’Europe entend rester en phase avec les rapides évolutions d’un environnement international dans lequel la crédibilité d’une organisation et son soutien populaire dépendent souvent de son rayonnement et d’une sensibilisation appropriée des citoyens. Les questions de transparence, d’engagement et de communication ont été régulièrement soulevées par les États membres durant le mandat de la présidence irlandaise.

Dans un premier temps, la présidence a lancé la tenue de conférences de presse régulières avec des journalistes internationaux. Le Président a assuré la modération ad hoc de ces rendez-vous en ligne, avec l’appui de l’équipe de communication du Conseil. Il a fait le point sur les développements récents et répondu aux questions des journalistes sur le travail du Comité des Ministres, ne divulguant que les informations non confidentielles.

La présidence a pris l’initiative de déclarations communes sur une série de sujets, notamment sur les développements liés à la guerre en Ukraine.

En collaboration avec l'équipe de communication du Conseil de l’Europe, la présidence a également organisé l'installation du stand du Conseil de l'Europe dans la tente « Global Ireland » lors des championnats de labour (*Ploughing Championships*) organisés à Co Laois, en Irlande, du 20 au 22 septembre. Pendant les trois jours des championnats de labour, l’un des plus grands événements annuels en Europe, environ 18 000 personnes ont visité le stand du Conseil de l’Europe.

## Se connecter par la culture

Comme indiqué précédemment, la présidence a accueilli 21 manifestations culturelles à Strasbourg au cours de son mandat de six mois.

Première présidence depuis celle de la France en 2019 à pouvoir effectuer l’intégralité de son mandat sans être affectée de manière significative par le covid-19, l'Irlande a utilisé la programmation culturelle pour reconnecter les communautés à travers le Conseil de l’Europe. L'héritage culturel de l'Irlande faisant partie intégrante de son identité diplomatique, la présidence était déterminée à mettre son mandat à profit pour cultiver à Strasbourg le *craic*, l’art du divertissement à l’irlandaise.

Les visites de haut niveau aux sessions d’été et d’automne de l’APCE ont été marquées par des programmes célébrant la diversité de la culture irlandaise moderne. « New Éire », un concert de jeunes musiciens irlandais donné au Pavillon Joséphine en juin, a été suivi en octobre d'une performance virtuose du pianiste Mícéal O'Rourke à l'Aubette, Place Kléber.

La présidence a également présenté des jeux gaéliques et des danses traditionnelles lors d’ateliers et de *Céilís* (soirées de danses traditionnelles irlandaises). Elle a proposé des projections de films sur les droits des LGBTIQ+, la santé mentale et l’artiste irlando-alsacien Tomi Ungerer, et présenté des expositions sur *Ulysse* de James Joyce et la Convention de Berne. Enfin, elle a permis de découvrir la littérature et le théâtre irlandais grâce à des lectures de livres, des performances et le premier juke-box de poésie de Strasbourg. La présidence souhaite aussi remercier tout particulièrement les 58 équipes et les plus de 250 personnes qui ont participé au *Presidency Walking Challenge* en marchant plus de 72 millions de pas au cours des mois de septembre et d'octobre pour encourager un mode de vie sain.

**Programme de la Présidence**

**19-20 mai, Turin :** passation de la Présidence du ministre italien des Affaires étrangères et de la coopération internationale, M. Luigi Di Maio, au ministre irlandais des Affaires étrangères, M. Simon Coveney T.D., et début de la Présidence irlandaise

**23-25 mai, University College Cork, Cork :** Conférence sur « Construire une Europe pour et avec les enfants », organisée par le ministre de l’Enfance, de l’Égalité, du Handicap, de l’Intégration et de la Jeunesse, M. Roderic O’Gorman T.D.

**26-27 mai, Galmont Hotel, Galway :** Conférence régionale 2022 de la Circom (Association européenne des Télévisions régionales) et remise du Prix Circom, organisées par Circom Regional et TG4

**30-31 mai, Westin Hotel, Dublin :** Bureau et Commission permanente de l’Assemblée parlementaire du Conseil de l’Europe (APCE)

**6 juin, Cour européenne des droits de l’homme, Strasbourg :** visite du Taoiseach à la Cour européenne des droits de l'homme

**7 juin, Palais de l’Europe, Strasbourg :** Séminaire d'experts sur la Recommandation de politique générale n° 5 de l’ECRI (révisée) sur la prévention et la lutte contre le racisme et la discrimination envers les musulmans

**14 juin, Tralee, Kerry :** Réunion du Bureau du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux

**15 juin, Palais de l’Europe, Strasbourg :** Échange de vues du Comité des Ministres avec des intervenants LGBTI à l'occasion du Mois des fiertés

**15-17 juin, Université de la ville de Dublin, Dublin :** Forum mondial sur l’enseignement supérieur, chef de file pour la démocratie, le développement durable et la justice sociale, avec la participation du ministre de l’Enseignement supérieur et de la formation continue, M. Simon Harris T.D., et du ministre d’État aux Affaires européennes, M. Thomas Byrne T.D.

**21-24 juin, Département de la santé, Dublin :** Formation à haut niveau sur « Consommation de substances, addictions et pratiques en ligne », organisée conjointement par le ministère de la santé et le Groupe Pompidou.

**20-24 juin, Palais de l’Europe, Strasbourg :** Session de l’Assemblée parlementaire du Conseil de l’Europe (APCE) et allocution du ministre des Affaires étrangères, M. Simon Coveney T.D.

**28 juin-1er juillet, Strasbourg :** Semaine d'action de la jeunesse : Démocratie ici |Démocratie maintenant

**30 juin, Palais de l’Europe, Strasbourg :** Conférence annuelle du Réseau de formation aux droits de l’homme pour les professionnels du droit (HELP) et allocution de M. Thomas Byrne T.D., ministre d’État aux Affaires européennes

**30 juin, Palais de l’Europe, Strasbourg :** visite de l’Association des collectivités locales irlandaises (AILG) au Conseil de l’Europe

**7-9 juillet, Château de Dublin, Dublin :** Réunion conjointe annuelle du Conseil de direction et du Conseil d'administration de la Banque de développement du Conseil de l'Europe, organisée par le ministre des Finances, M. Paschal Donohoe T.D., et le ministre des Affaires étrangères, M. Simon Coveney T.D.

**2 août, Palais de l’Europe, Strasbourg :** Événement commémoratif européen de la Mémoire de l'Holocauste des Roms

**13 août, Pavillon Joséphine, Strasbourg :** Lancement des Journées européennes du patrimoine

**1er septembre, Université nationale d’Irlande, Galway :** Conférence sur « Lever les zones d’ombre : l’application de la CEDH dans les territoires européens contestés », avec la participation du ministre d’État aux Affaires européennes, M. Thomas Byrne T.D.

**7 septembre, Palais de l’Europe, Strasbourg :** Échange de vues du Comité des Ministres avec le Directeur de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, M. Michael O'Flaherty, et la dirigeante de l'opposition démocratique biélorusse, Mme Sviatlana Tsikhanouskaya

**7 septembre, Palais de l’Europe, Strasbourg :** Échange de vues du Comité des Ministres avec le Représentant spécial de l'Union européenne pour les droits de l'homme, M. Eamon Gilmore

**12 septembre, Palais de l’Europe, Strasbourg :** Evénement parallèle « Assurer la cohérence de la responsabilité de l'agression russe contre l'Ukraine : le Tribunal spécial ad hoc pour le crime d'agression contre l'Ukraine et la Commission de compensation pour l'Ukraine »

**13 septembre, Palais de l’Europe, Strasbourg :** Conférence de la Commission de Venise sur les nouveaux défis de la liberté d'association, avec la participation du ministre d’État aux Affaires européennes, M. Thomas Byrne T.D.

**14-15 septembre, Meath :** Conférence annuelle de l’Association des collectivités locales irlandaises

**15 septembre, Palais de l’Europe, Strasbourg :** Échange de vues du Comité des Ministres avec M. Miroslav Lajčák, Représentant spécial de l’Union européenne pour le dialogue entre Belgrade et Pristina et les autres questions régionales concernant les Balkans occidentaux

**15 septembre, Université nationale d’Irlande, Galway :** Réunion du Comité d’experts du Conseil de l’Europe sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage (ADI-ROM)

**16-17 septembre, Université nationale d’Irlande, Galway :** Conférence sur « Irish Travellers / Mincéirs et l’État de 1922 à 2022 : la lutte pour l'égalité »

**22-24 septembre, Ratheniska, Laois :** Présidence du Stand du Conseil de l’Europe aux Championnats Nationaux de Labourage

**28 septembre, Palais de l’Europe, Strasbourg :** Échange de vues informel avec le Comité des Ministres « La liberté des médias et la sécurité des journalistes »

**29-30 septembre, RDS, Dublin :** Conférence des ministres de la Justice sur « La violence domestique, sexuelle et fondée sur le genre », organisée par la ministre de la Justice, Mme Helen McEntee T.D.

**3-5 octobre, Farmleigh House, Dublin :** Conférence intergouvernementale « Écoutez nos voix – Droits et détermination de l’intérêt supérieur de l’enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents ou de placement » organisée par le ministre de l’Enfance, de l’Égalité, du Handicap, de l’Intégration et de la Jeunesse, M. Roderic O’Gorman T.D.

**4 octobre, Palais de l’Europe, Strasbourg :** Événement « Centenaire de la guerre civile irlandaise : une étude de cas pour l’Europe »

**6 octobre, Palais de l’Europe, Strasbourg :** Réunion informelle des Délégués des Ministres « L’Environnement et les droits de l’homme au Conseil de l’Europe »

**10-14 octobre, Strasbourg :** Session de l’Assemblée parlementaire du Conseil de l’Europe (APCE) et allocution de Son Excellence M. Michael D. Higgins, Président de l'Irlande, et de M. Thomas Byrne T.D., ministre d’État aux Affaires européennes de l’Irlande

**10-28 octobre, Palais de l’Europe, Strasbourg :** Exposition « Conserving our Heartland » (« Préserver notre terroir ») à l’occasion des 40 ans de la Convention de Berne en Irlande

**18 octobre, Palais de l’Europe, Strasbourg :** Réunion informelle des Délégués des Ministres « Stratégies pour promouvoir la tolérance et combattre la haine »

**20-21 octobre, Iveagh House et DCU, Dublin :** Conférence judiciaire réunissant le Président et le Bureau de la Cour européenne des droits de l’homme et de hauts membres de la magistrature irlandaise, sous la présidence du Président de la Cour suprême d’Irlande

**24-25 octobre, Iveagh House, Dublin :** Table ronde des défenseurs européens des droits de l'homme, organisée par la Commissaire aux droits de l'homme, Mme Dunja Mijatović

**25-27 octobre, Palais de l’Europe, Strasbourg :** Session du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, avec un discours du ministre d'État au ministère du Logement, des collectivités locales et du patrimoine, M. Peter Burke T.D.

**27 octobre, Iveagh House, Dublin :** Table ronde européenne du GT-ADI-SOGI sur le « Droit à la vie, à la sécurité et à la protection contre la violence : combattre les crimes de haine fondés sur le SOGIESC en Europe ».

**28 octobre, Iveagh House, Dublin :** réunion du groupe de travail du Conseil de l’Europe sur l’orientation sexuelle, l’identité de genre, l’expression de genre et les caractéristiques sexuelles (GT-ADI-SOGI)

**2-5 novembre, Belgrade, Serbie :** Premier Forum annuel sur l'enseignement de l'histoire, réception co-organisée par la Présidence irlandaise et le Bureau du Conseil de l'Europe à Belgrade

**3 novembre, Dublin :** Séminaire en ligne « Le Conseil de l'Europe à la croisée des chemins » organisé par l'Institut des affaires internationales et européennes

**3-4 novembre, Dublin :** Congrès européen sur l’éducation à la citoyenneté mondiale, organisé par le Secrétaire d’État irlandais à l’Aide au développement outre-mer et à la Diaspora, M. Colm Brophy T.D.

**7-9 novembre, Palais de l’Europe, Strasbourg :** Forum mondial de la démocratie et passation de la présidence du Comité des Ministres de M. Simon Coveney T.D., à la Première ministre de l’Islande, Mme Katrín Jakobsdóttir

**Calendrier des événements culturels**

**1er juin, Place de la République, Strasbourg :** Cérémonie d’ouverture à l’Hôtel de ville de Strasbourg

**4 juin, Stade de l’Ill, Strasbourg :** Atelier de GAA et de danse irlandaise

**9 juin, Cinéma Star Saint Exupéry, Strasbourg :** Mois des fiertés – projection de « Queen of Ireland » en présence du réalisateur, Conor Horgan, précédée d’une réception sur les toits

**14 juin, Mission permanente de l’UE auprès du Conseil de l’Europe, Strasbourg :** Vente aux enchères et événement caritatif "Stand with Ukraine" (en anglais)

**15 juin, Palais de l’Europe, Strasbourg :** « Jurisprudence of Joyce », avec Joseph Hassett, et « Reverberations: Music and Musings from Joyce’s Dublin » avec Tale of the Gael

**21 juin, Pavillon Joséphine, Strasbourg :** « New Éire », concert de jeunes musiciens irlandais

**28 juin – 28 août, Bibliothèque André Malraux, Strasbourg :** « Suivre Ulysses », exposition de photos de Deirdre Brennan

**1er-10 juillet, 5e Lieu, Strasbourg :** installation du « Jukebox de la poésie irlandaise »

**6 septembre, Palais de l’Europe, Strasbourg :** Projection du film « *Fascinating Facism »* (en anglais)

**7 septembre, Musée Tomi Ungerer, Strasbourg :** hommage à l’artiste et satiriste alsacien Tomi Ungerer, en présence d’Aria Ungerer

**9 septembre, Palais de l’Europe, Strasbourg :** soirée de rentrée : un spectacle de musique traditionnelle irlandaise

**12 septembre – 7 octobre :** Défi de marche de la Présidence irlandaise

**7 octobre, Palais de l’Europe, Strasbourg :** Semaine mondiale de la santé mentale, projection de « Horrible Creature », un film de la réalisatrice Aine Stapleton sur la vie de Lucia Joyce, fille de James Joyce

**11 octobre, Aubette Place Kléber, Strasbourg :** « Sons d’Europe », concert lors duquel seront interprétées des œuvres de Galuppi, Field, Beethoven, Debussy et Chopin, en présence de Mícéal O’Rourke

**20 octobre, Association parlementaire européenne, Strasbourg :** *Lire Notre Europe,**avec l’auteur Jan Carson*

**25 octobre, Palais de l’Europe, Strasbourg :** Soirée culturelle du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux

**27-30 octobre, Théâtre du Cube Noir, Strasbourg :** représentations théâtrales de « *She Was Wearing »*, série de neuf monologues commandés spécialement pour l’occasion et qui mettent en lumière la question de la violence à l’égard des femmes

**3 novembre, Église Saint-Pierre-le-Vieux, Strasbourg :** fin de la présidence et soirée culturelle « *Samhain Céilí »*

**7 novembre, Palais de l’Europe, Strasbourg :** Performance de *Les 3 Barbus....ou Presque !* au Forum mondial de la démocratie

**8 novembre, Palais de l’Europe, Strasbourg :** Projection de *John Hume in America,* en présence du directeur Maurice Fitzpatrick

**8 novembre, Palais de l’Europe, Strasbourg :** Soirée culturelle avec la future Présidence islandaise au Forum mondial de la démocratie

**Liste de réponses aux Recommandations de l’Assemblée parlementaire adoptées de juin à octobre 2022**

* « Les inégalités socio-économiques en Europe : rétablir la confiance sociale en renforçant les droits sociaux » –

Recommandation 2210 (2021) de l’Assemblée parlementaire

* « Ancrer le droit à un environnement sain : la nécessité d'une action renforcée du Conseil de l'Europe » – Recommandation 2211 (2021) de l’Assemblée parlementaire
* « Une démocratie plus participative pour faire face au changement climatique » –  
  Recommandation 2212 (2021) de l’Assemblée parlementaire
* « Intérêt supérieur de l’enfant et politiques pour assurer l’équilibre entre vie privée et professionnelle » –

Recommandation 2216 (2021) de l’Assemblée parlementaire

* « Le droit d'être entendu – La participation de l’enfant : principe fondamental des sociétés démocratiques » –

Recommandation 2218 (2022) de l’Assemblée parlementaire

* « Inaction face au changement climatique – Une violation des droits de l’enfant » –

Recommandation 2219 (2022) de l’Assemblée parlementaire

* « La gouvernance du football : les affaires et les valeurs » –

Recommandation 2221 (2022) de l’Assemblée parlementaire

* « Vaincre la covid-19 par des mesures de santé publique » –  
  Recommandation 2222 (2022) de l’Assemblée parlementaire
* « L'Observatoire de l'enseignement de l'histoire en Europe » –   
  Recommandation 2224 (2022) de l’Assemblée parlementaire
* « Conséquences de l'agression persistante de l'Ukraine par la Fédération de Russie : rôle et réponse du Conseil de l'Europe » –   
  Recommandation 2228 (2022) de l’Assemblée parlementaire
* « Sauvegarder et promouvoir la démocratie véritable en Europe » –   
  Recommandation 2232 (2022) de l’Assemblée parlementaire

1. Ce document a été classé en diffusion restreinte jusqu'à la date de son examen par le Comité des Ministres. [↑](#footnote-ref-1)
2. *Toute référence au Kosovo dans le présent document, qu’il s’agisse de son territoire, de ses institutions ou de sa population, doit être entendue dans le plein respect de la Résolution 1244 du Conseil de sécurité de l’Organisation des Nations Unies, sans préjuger du statut du Kosovo.* [↑](#footnote-ref-2)